

LE NOUVEAU LYON

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de Poste

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Rhône, Ain, Isère, Loire, Saône-et-Loire..	5 fr.	10 fr.	18 fr.
Autres départements.....	6 »	12 »	22 »
Etranger (Union postale).....	9.50	19 »	36 »

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
de 9 heures du matin à minuit
LYON - 7, Place des Terreaux, 7 - LYON
TÉLÉPHONE

ANNONCES

Les Annonces du "NOUVEAU LYON" sont reçues :
A LYON : AU BUREAU DU JOURNAL, Place des Terreaux, 7
A PARIS : DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ.

MM. les Actionnaires de la Société du NOUVEAU LYON sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, au siège social, 7, place des Terreaux, pour le samedi 23 février 1895, à 2 heures de l'après-midi.

ELECTION LÉGISLATIVE

Du 17 février 1895

RHÔNE

PREMIER ARRONDISSEMENT DE LYON
SCRUTIN DE BILLOTTAGE

Candidat de la discipline républicaine
Alfred FAURE

Conseiller municipal du premier arrondissement, professeur à l'École nationale vétérinaire.

BULLETIN DU JOUR

La Chambre a abordé la discussion générale du budget des cultes.

La motion traditionnelle demandant la suppression de ce budget et la dénonciation du Concordat a été soutenue par divers orateurs et repoussée à une forte majorité.

Affaire des maîtres-chanteurs. Le ministre public a requis des condamnations sévères contre tous les prévenus.

Après la plaidoirie de l'avocat de de Clercq, la suite des débats a été renvoyée à lundi.

La Cour de cassation a rendu son arrêt dans l'affaire des courses de taureaux qu'elle proclame illicites.

Le voyage de M. Félix Faure au camp de Sathonay n'aura décidément pas lieu.

La délégation de la commission du travail, après avoir visité Montceau, poursuivra son enquête dans les principaux centres miniers.

Lire à la 3^e page nos dépêches de la dernière heure.

Lettre Parisienne

Paris, 15 février.

LES CRÉDITS ET LA CHAMBRE. — TROP DE GÉNÉROSITÉ. — ROCHFORD DANS LE MIDI. — SUR LE NIL. — FÊTES ÉLYSÉENNES.

Le Parlement peut tout, c'est entendu. Les députés devraient pourtant s'abstenir d'augmenter le chiffre des crédits qui leur sont soumis, sauf, bien entendu, le cas où, par extraordinaire, la somme réclamée par le gouvernement serait insuffisante à l'entretien du service public auquel elle est destinée.

Cela revient à dire qu'il leur appartient de corriger les erreurs matérielles ou les inexactitudes qui pourraient s'être glissées dans le budget, mais que, en cette générale, leur rôle est de réduire les dépenses proposées et non de les grossir. Or, c'est ce qu'on ne fait pas à la Chambre, en dépit de la détresse du budget et du malheur des temps.

Une seule réduction, de 1.000 francs seulement, a été demandée sur les bourses d'études, à titre d'indication au gouvernement dans le sens de l'économie, et elle a été rejetée.

Par contre, les amendements tendant à des majorations de crédits ont plus de tous les côtés; ils ont été admis ou repoussés on ne sait trop pourquoi, au petit bonheur. Ce que l'on sait bien c'est que toutes les propositions de ce genre ont un but électoral; la plupart ont trait à des augmentations de traitements. C'est inouï combien les employés de toutes catégories deviennent exigeants. J'entends bien qu'ils ne veulent pas sur leur... Eh! bien, mais, et les contribuables donc, croit-on qu'ils soient à la noce!

De tels abus ne se produiraient pas avec un régime sagement décentralisateur, dans lequel le budget ne comprendrait que les dépenses générales de l'Etat et n'aurait pas à pourvoir aux intérêts locaux.

Tout cela fait que le budget ne marche pas bien. Le mieux que pourrait faire la Chambre serait de le voter en bloc, tel qu'il a été présenté par le gouvernement, et de se mettre ensuite sérieusement à l'étude des réformes financières qui pourraient être appliquées l'année prochaine... Mais je n'ose espérer qu'il en sera ainsi.

On remarque beaucoup la promenade triomphale que Rochefort fait en ce moment dans le midi. Il y a là certainement une mise en scène combinée; mais à quelle fin?

Est-ce pour lui-même son Boulanger, lui aussi au brav général? Est-ce pour lui-même qu'il travaille, qu'il cherche à créer dans le Midi une agitation malsaine, en attendant qu'il aille, dans le Nord, recruter des partisans parmi les socialistes révolutionnaires, qui ont établi là leur quartier général?

Je ne vois pas bien Rochefort sur un cheval noir; mais, même en landau, le jeu peut devenir dangereux. On fera bien d'y veiller de près. Je crois savoir que, déjà, on y veille.

Il se passe décidément quelque chose dans le Haut-Nil; tout au moins, il s'y prépare des événements.

Les troupes anglo-égyptiennes se massent vers Ouadi-Halfa et de nouveaux bataillons arrivent à Alexandrie.

D'autre part, les Italiens vont avoir 20.000 hommes dans l'Erythrée. Le Tigre et l'Agamé étant tout à fait tranquilles, ces concentrations de troupes ne peuvent avoir qu'un but: l'attaque de Kharطوم. En ce qui concerne le plan de campagne et le partage des territoires à conquérir, on en est réduit aux hypothèses, car les cabinets de Londres et de Rome gardent leurs projets pour eux.

Le coup de la convention franco-congolaise a été vivement ressenti de l'autre côté de la Manche, ce qui prouve combien M. Hanotaux a été habile.

Du reste, l'influence anglaise va décroissant chaque jour. Lord Rosebery comprend que la seule planche de salut qui lui reste est de frapper un grand coup de politique extérieure.

Nous savons, d'autre part, que la marine anglaise n'est pas en état d'affronter une guerre navale dans les conditions de supériorité absolue auxquelles elle prétend. Le moment serait donc bien choisi pour nous, pour remettre sur le tapis la question d'Égypte et pour la pousser vivement; et c'est aussi, sans doute, ce que fera la Chambre, après la discussion du budget.

Le président de la République restaure avec succès les grandes traditions du pouvoir central par la splendeur des fêtes qu'il donne. L'Élysée a même reçu, au grand diner diplomatique d'hier, les brillants uniformes d'autrefois.

La table était superbe; les salons, très élégants, étaient ornés d'une profusion de fleurs et d'arbustes qui les transformaient en véritables jardins. L'effet était féérique et les reflets adoucis de la lumière électrique se jouant entre les massifs donnaient l'impression poétique d'un monde lunaire.

Décidément, M. Félix Faure comprend bien sa mission, et que l'extension de son titre influence dépend beaucoup plus de la sympathie qu'il sait inspirer que de l'exercice du pouvoir qu'il détient.

UN PARISIEN.

LE STEAMER

L'émotion publique que vient de causer la disparition momentanée du paquebot transatlantique *La Gascoigne* attire l'attention sur ces énormes steamers qui vont et viennent entre l'Ancien et le Nouveau Monde.

Il faut avouer que l'art des voyages a fait bien des progrès depuis le périple de Hannon. Rien n'est pittoresque et attrayant comme la traversée de New-York. C'est d'abord, au Havre, ordinairement à l'aube, selon le moment de la marée, le débarquement à qui du train transatlantique dont les wagons vides s'ouvrent pour laisser descendre les voyageurs à demi endormis et empressés dans leur valise de cuir jaune.

A droite, s'élève une montagne de faux-tourterelles repliés; ce sont les chaises du bord à prendre en location. Chacun loue la sienne, car il n'y a que des banquettes fixes, sur le pont, et l'on y serait fort mal à l'aise. A côté, une petite guérite est celle du télégraphiste qui reçoit les adieux télégraphiques des passagers; à l'heure du départ, il y en a une grosse laisse. Plus loin, les malles et ballots forment des monticules. Une grue à vapeur actionne un grappin qui les agrippe par grappes de six ou huit à la fois; on dirait quelque géant qui soulève du doigt, pour se jouer, une poignée de morceaux de sucre. Quelquefois on voit tourner en l'air une caisse à claire-voie, dans laquelle est un œuf ou un cheval sur sa lithère.

Après, les émigrants entrent par troupeaux sur la passerelle d'arrière pour gagner leur carré propre et suffisamment confortable; ils y passeront le temps plus gaiement que les autres, en dansant au son de quelque accordéon et en chantant les chants de leur province.

La cloche tinte. La grue a fini de descendre le fret à fond de cale; elle fait rouler les passerelles sur leurs roues, le paquebot est isolé de la terre.

Le départ du port est compliqué et long. Un remorqueur le tire à l'avant, un autre le tire à l'arrière, de façon à le faire virer; ces câbles sont tendus à se rompre; ces petits vapours auprès du colosse, ont l'air de deux mouches attelées à un squelette de fouine ou de taupe.

Si le câble cassait, ils iraient s'aplatir, comme une balle contre les murailles du port.

Et déjà le loud paquebot enfle la passe. Sur la jetée, s'agitent les mouchoirs et les ombrelles.

A bord, on tire deux coups de canon; ce sont les adieux au pays. Et en voilà pour huit jours, à ne plus voir que le ciel et l'eau. On aperçoit de loin Trouville et Cabourg.

sur la côte extrême de l'Angleterre, et c'est tout, jusqu'à Terre-Neuve.

Les distractions sont minces, on s'amuse d'un rien, on organise des fêtes et des concerts de charité au profit des ventes des charités; chaque jour, à midi, on remet sa montre à l'heure quand siffle la sirène; on retarde ainsi de cinq heures au bout de la semaine. Tantôt ce sont les régions brumeuses des brouillards; et n'y voit goutte; la lugubre sirène gémît et pleure, puis s'arrête, puis recommence à toutes les minutes, avec des alternances de mugissements et de silence pour écouter si quelque steamer ne mugit pas, aussi lui, dans les environs. Ce cri horrible comme le vagissement de quelque enfant colossal, s'étend à une très longue portée; et cependant, la vitesse des navires est telle que s'ils étaient en situation de se choquer, ils ne pourraient s'arrêter à temps. Au moment même d'approcher, le bateau peut faire encore un kilomètre par la vitesse acquise.

Puis ce sont les mille incidents de la vie à bord, les relations souvent charmantes, le flirt, les causeries dans les coins, quelquefois une naissance et un baptême, ou bien un amour boréal, ou un navire qu'on aperçoit au large avec ses signaux annonçant que tout va bien à bord et que le bateau n'a pas rencontré de glaces. Car les banquises sont des écueils redoutés.

Le septième jour on aperçoit au loin les bancs de Terre-Neuve. Le lendemain on entre dans l'immense estuaire qui précède le port de New-York.

Et quand on a été là-bas, c'est une vision grandiose qui reste fixée dans l'esprit, que cette baie énorme, bordée de plages de sable blanc et des *fire-works* illuminant le soir le ciel gris. Des îles verdoyantes la parsèment comme des gemmes sur un drap de velours bleu; Bedloe Island supporte la grande image de la Liberté éclairant le Monde, dans l'embrasement des projections électriques qui l'illuminent d'en bas.

A mesure qu'on approche, les détails apparaissent, les usines de New Jersey, les *fire-works* monstrueux et très éclairés, la longue portée du pont de Brooklyn; et les docks de New-York, autour des jardins de la pointe de la Batterie.

C'est un spectacle imposant et inoubliable pour ceux qui ont pu y débarquer sans anicroche; que sera-ce pour ceux dans l'esprit desquels cette majestueuse image se mêlera, pour toute la vie, au souvenir des périls et du salut à bord du paquebot désormais historique, le steamer *La Gascoigne*!

LÉO CLARETTE.

(Reproduction interdite.)

Service téléphonique

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 16 février.

Les ministres se sont réunis en Conseil ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

LES TRANSPORTS POUR MADAGASCAR
M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, a communiqué au Conseil une dépêche transmise par notre ambassadeur à Londres, de laquelle il résulte que le gouvernement anglais a décidé de ne pas publier la déclaration de neutralité à propos du conflit franco-malgache. Le gouvernement britannique est en conséquence résolu à ne pas s'occuper des contrats conclus entre le gouvernement français et des maisons anglaises, en vue du transport du matériel destiné au corps expéditionnaire de Madagascar.

LA DÉCENTRALISATION

Le président de la République a signé un décret instituant une commission pour l'étude de la question de la décentralisation et de la simplification des services administratifs.

CEtte commission comprendra soixante membres.

NOMINATIONS DE TRÉSORIERS GÉNÉRAUX ET DE PERCEPTEURS

M. Ribot a fait signer le mouvement suivant :
Sont nommés trésoriers-payeurs généraux :
A Saint-Etienne, M. Honoré, trésorier-payeur général à Nîmes en remplacement de M. Levallant, relevé de ses fonctions;
A Nîmes, M. Laurent, trésorier-payeur général à Périgueux;
A Périgueux, M. Serola, trésorier-payeur général à Auch;
A Auch, M. Suzanne, receveur particulier des finances à Dunkerque;
A Carcassonne, M. Lafarge, ancien secrétaire général de la présidence de la République.

Sont nommés receveurs particuliers des finances :

A Clamecy, M. Arnault-Dubois, ancien député;
A Ambert, M. Trombert, receveur particulier à Castellane;
M. Castellane, M. Désirier, percepteur.

L'ENQUÊTE SUR LES MINES

Paris, 16 février.

Un des nos confrères a demandé à M. Mesureur, président de la commission d'enquête qui est partie ce matin pour Montceau-les-Mines, ses explications sur la façon dont la commission compte s'acquitter de sa tâche :

Nous ne nous proposons pas, a dit M. Mesureur, de contrôler purement et simplement l'enquête à laquelle la justice s'est livrée sur les responsabilités encourues dans la dernière catastrophe. Nous verrons successivement les législateurs, pour nous enquérir de ce que l'on pourrait faire, au point de vue législatif, dans l'intérêt de la sécurité des ouvriers, et des modifications qu'il y a lieu d'apporter aux lois qui régissent les mines.

D'ailleurs nous ne devons pas nous rendre seulement à Montceau. Dès que les Chambres entreront en vacances, nous continuerons notre enquête. Nous verrons successivement tous les grands centres houillers de France, depuis le Pas-de-Calais jusqu'au Tarn et à la Loire; nous verrons en quoi les centres houillers diffèrent entre eux, les mines, et de cette étude préparatoire sortira, j'en ai l'espoir, un projet de loi longuement étudié et capable de rendre les grands services au travail et aux travailleurs.

L'Expédition de Madagascar

Paris, 16 février.

LE CORPS EXPÉDITIONNAIRE

Le Journal officiel publie la composition du cadre d'officiers du corps expéditionnaire de Madagascar :

200^e régiment. — Colonel Gillon; lieutenant-colonel Bizot; capitaine adjoint M. Deville; porte-drapeau, M. Blavier.

1^{er} bataillon: chef, M. Dunozer de Sainte-Marie; adjudant-major, M. Bernard; payeur, lieutenant Mano; approvisionnement, lieutenant Carlu.

2^e bataillon: MM. Coutant, Titeux, Doloune, Petitjean.

3^e bataillon: MM. Pasquier de Franclon, Gomet, Pavatier, Baruz.

50^e bataillon de chasseurs. — MM. Masticou de Bisc, commandant; de Bouvier, adjudant; Dulac, capitaine.

Régiment d'Algérie. — Colonel Ondri; lieutenant-colonel Pogard; capitaine adjoint, M. Boé; porte-drapeau, M. Vigoroso.

1^{er} bataillon: MM. Barre, Devaux, Beynot, Ecochard.

2^e bataillon: MM. Lentonnet, Mahéas, Niel, Bérard.

3^e bataillon: MM. de Brou, Servant, Bonvalot, Bourgeois.

LA MISSION MONTEIL

Paris, 16 février.

Un rédacteur de l'*Estafette* s'est rendu au ministère des colonies, où on lui a déclaré que rien encore n'était venu confirmer les bruits fâcheux apportés à Liverpool par le steamer le *Congo*. Après quelques heures de discussion de Grand-Bassam auraient été détruit le matériel de l'expédition Monteil.

L'*Estafette* maintient néanmoins que cette expédition rencontre de grosses difficultés, et elle se demande si l'on va y persister.

« La question, du reste, ajoute-t-elle, sera portée à la tribune au moment de la discussion du budget des colonies. »

Les maîtres-chanteurs EN CORRECTIONNELLE

Paris, 16 février.

L'audience est ouverte aujourd'hui à midi vingt. Comme hier, le public est peu nombreux. L'attitude des accusés est la même.

LES DERNIERS TÉMOINS

Après le renvoi à quinzaine ou à huitaine de diverses affaires inscrites au rôle, le tribunal procède à l'audition des derniers témoins à décharge.

M. Tony-Réville, ancien député, dépose en faveur de Camille Dreyfus.

Je le connais, dit-il, depuis vingt ans. C'est un ambitieux, mais un ambitieux qui a mis au service de son ambition beaucoup de cœur et de courage. Je ne puis croire qu'il ait commis des actes de chantage.

M. Ouvrard, ex-rédacteur à la *Nation*, qui se présente chez M. Bertrand, pour lui emprunter 300 francs de la part de Camille Dreyfus, déclare qu'il n'a vu dans ce fait rien de répréhensible.

Tous les journalistes qui fréquentent les cercles en font autant. (*Murmures dans la salle*.)

M. le substitut. — Les-voies ici pour vous défendre ou pour attaquer.

R. — Ni l'un, ni l'autre, je dis ce que je crois être la vérité. (*Nouveaux murmures*.)

Deux ou trois autres témoins viennent déposer en faveur de Camille Dreyfus.

LE RÉQUISITOIRE

La parole est donnée de suite à M. le substitut Thomas pour son réquisitoire. Il commence ainsi :

Je viens vous prier de frapper des gens indignes, de véritables maîtres-chanteurs, qui se sont introduits dans le journalisme, non pour y exercer noblement une profession, mais qui, au contraire, ont transformé la presse de progrès en véritable instrument de chantage. Ces journalistes vivent beaucoup moins de leurs plumes que de leur science, ce sont des maîtres-chanteurs. (*Mouvement*.)

Contre ce chevalier d'industrie, le ministre public conclut à l'application du maximum de la peine.

Quant à Girard, il ne s'oppose pas à une atténuation.

Girard est vieux. Il n'a pas d'antécédents judiciaires. Il serait resté honnête homme s'il n'avait pas connu Portalis.

Parlant du pseudo-baron Heffler, M. le substitut Thomas dit :

Heffler est un misérable qui accepte toutes les besognes, surtout les plus malpropres, car ce sont celles-ci qui sont payées le plus cher. C'est le type achevé du parasite. Après avoir vécu aux dépens de plusieurs personnes, il est tombé dans la gêne et a eu recours au chantage, de compliété avec Portalis et Girard.

Rien ne milité en faveur de cet homme. C'est un vulgaire escroc et il mérite une peine sévère.

Le ministre public définit ainsi le rôle de Trocard :

Trocard, lui, pour son coup d'essai, voulu faire un coup de maître, en réclamant aux cercles 150.000 fr.

Il a fallu aux fermiers un certain outillage pour repousser ses demandes, car il ne ménageait pas les menaces les plus redoutables. Il disait que le feu de la forêt faisait incendier la Chambre, si on ne consentait pas à lui verser 150.000 francs.

Le traité commercial que voulait soi-disant faire Trocard, n'avait aucunement ce caractère. C'était un traité de chantage, rien de plus.

Vous le condamnez donc, mais puisqu'il se montra jadis bon patriote, vous vous montrez indulgents pour lui dans une certaine mesure.

SUSPENSION D'AUDIENCE

L'audience est suspendue à 3 heures 10. A la reprise, M. le substitut Thomas poursuit son réquisitoire.

FIN DU RÉQUISITOIRE

Le ministre public dépeint Dreyfus en ces termes :

Dreyfus, dit-il, a été perdu par son ambition et le désir de faire front dans le monde. S'était haussé jusqu'à la députation et pour ajouter à son importance il fonda la *Nation*.

Il se battit furieusement en duel, et se battit même pour les autres. Mais il tomba au rang des signés et des receveurs. Comme Trocard et Canivet c'est encore un chevalier de la Légion d'honneur, et comme eux il est indigne du ruban qu'il porte.

M. le substitut faisant allusion aux faits révélés par M. Edmond Blanc, dit qu'ils montrent bien à quel degré de dégradation morale Dreyfus était tombé. Il demande contre lui une punition sévère.

Puis, le ministre public arrive enfin à Canivet.

Si Canivet, dit-il, avait eu chaque matin vingt-cinq louis sur lui, il serait sans doute resté honnête, mais quand on a le gousset vide il est impossible de faire le grand seigneur. Aussi a-t-il recouru à des moyens sociaux plus habiles les uns que les autres, pour satisfaire ses goûts dispendieux. Cependant il tirait quelques profits de son métier de journaliste. Son journal lui valut la Légion d'honneur à 38 ans.

M. le substitut reproche à Canivet d'avoir vendu son influence et l'autorité d'officier qui lui constituait sa qualité de journaliste. Il parle des versements d'argent faits par M. Bertrand; c'est bien là une extension de fonds car, à l'instruction, M. Bertrand s'est plaint d'avoir été contraint et forcé. La loi doit être appliquée à Canivet.

En ce qui concerne les abus de confiance, le ministre public déclare que si le tribunal admet les déclarations de M. Carlier, secrétaire général de la Compagnie d'Orléans, Canivet doit être renvoyé des fins de la prévention. Au tribunal d'apprécier.

M. le substitut termine en disant :

J'ai hâte de sortir de cette affaire, comme on sort d'un mauvais lieu, la tête basse, le cœur soulevé devant le fait de l'oyauté, d'hyposérisie et de basse cupidité, chez ces hommes insignifiants, qui furent longtemps dans leurs bureaux journaliers si durs pour les autres.

De haut de leurs feuilles ils paraissent alors accomplir une importante mission sociale. Mais s'ils veulent la presse libre vis-à-vis du pouvoir, c'était pour le courber sous la plus humiliante des servitudes, et pour vendre leurs plumes aux plus offrants.

Frappez ces hommes indignes, qui n'ont pas eu l'excuse de l'ignorance ou de la misère. Jetez-les en prison pêle-mêle avec les voleurs et les escrocs vulgaires, clients ordinaires de vos audiences. Leur place est là, et non au milieu des journalistes aux mains nettes qu'ils ont, par leur contact, pensé déshonorer un jour.

Voire jugement de condamnation sera comme l'écho de la conscience publique. Brisez la tyrannie de ces écumeurs, qui oppriment et rançonnent tout le monde et vous verrez les journalistes vraiment dignes de ce nom, lorsqu'ils ne sont plus à leurs côtés, ces confères sans honneur, reprendre d'un coup plus vaillant leur bataille quotidienne grande et féconde, la bataille des idées.

Des applaudissements nombreux saluent cette éloquente péroraison.

M. Henri Robert présente ensuite la défense de de Clercq, qui a été dit, qu'un agent inconscient et pour lequel il demande l'indulgence du tribunal.

La suite des débats est renvoyée à lundi et l'audience levée à 5 heures.

L'Amendement n'est pas adopté.

M. Paschal Grousset demande alors un crédit de 20.000 francs pour éclairer, le soir, les musées parisiens.

Cette proposition est repoussée. Les chapitres 31 à 35 sont adoptés.

M. Maurice Faure développe un amendement tendant à ouvrir un crédit de 70.000 francs pour les restaurations partielles du théâtre antique d'Orange, en vue de l'organisation de représentations nationales annuelles.

M. Poincaré promet d'affecter, cette année, une somme de 30.000 francs à la mise en état de ce théâtre.

M. Maurice Faure remercie le ministre et retire son amendement.

Le chapitre 36 est adopté.

Les derniers chapitres du budget des Beaux-arts sont adoptés.

Le Budget des Cultes

L'ordre du jour appelle la discussion du budget des cultes.

DISCOURS DE M. NAQUET
M. Naquet. — Il s'est produit récemment en mon esprit, comme en celui de beaucoup de républicains, une évolution que j'ai le besoin d'expliquer.

Autrefois, nous considérons la séparation de l'Église et de l'État, la guerre au cléricalisme, comme des nécessités répondant aux vœux du pays. Aujourd'hui, je crois que la guerre anticléricale ne trouverait plus d'écho dans la nation. (*Mouvements divers*.)

A l'heure actuelle, dans toute l'Europe, la lutte est plutôt économique que politique. On parle plus de socialisme que de République.

M. Baudin. — Les socialistes ont montré qu'ils ne savaient pas passer la République avant tout. (*Applaudissements à l'extrême gauche*.)

l'ordre. Et la Chambre comprend pourquoi...

M. Baudry d'Asson continue à protester...

PASSAGE A LA DISCUSSION DES ARTICLES

M. Poincaré, ministre de l'instruction publique...

AMENDEMENT CHAUVIN

M. Chauvin développe un amendement...

M. Baudry d'Asson. — Les patrons sont...

M. Chauvin termine en attaquant le régime...

L'amendement de M. Chauvin est...

P. PROPOSITION MAURICE FAURE

M. Félix Faure dépose un projet de...

« La France, fidèle à la politique républicaine...

M. Ribot déclare que le gouvernement ne...

La motion de M. Faure serait un acte...

M. Goblet. — Nous pouvons aujourd'hui...

L'église n'a jamais cessé de nous faire...

M. Ribot. — Ce n'est pas un ordre...

M. Goblet conclut à l'adoption du projet...

M. D. Cochon. — L'Église prétend...

M. Ribot. — Tous nous respectons la...

M. Baudry d'Asson. — Le projet de...

LA LOI SUR LES ASSOCIATIONS

M. Gerville-Réache dépose une proposition...

M. Ribot. — Le gouvernement demande...

M. Gerville-Réache. — La loi sur...

REVUE DE LA DISCUSSION

La suite de la discussion est renvoyée...

M. Ribot demande à la Chambre de...

M. Faudry d'Asson. — La Chambre n'est...

PHYSIONOMIE DE LA SÉANCE

Quel dommage que M. Cochery ne...

Hier, le petit incident tragique...

Aujourd'hui, nous sommes retombés...

La majeure partie de la séance a...

De tout ce minutieux débat il...

Les « tempéraments » de Brooklyn ont...

ministère de l'instruction publique ait...

Sur le coup de cinq heures, arrive...

La discussion générale s'ouvre par...

— Son opinion, prétend-il, ne s'est...

Depuis que le clergé a combattu...

Quelques mots du ministre et le...

La Chambre écarte, à une majorité...

Une motion de M. Maurice Faure...

Puis, cette motion étant rejetée...

Malgré tout, le débat, coupé...

Et tout l'héroïsme de la Chambre...

M. Goblet. — La séparation n'est...

M. Ribot. — Ce n'est pas un ordre...

M. Goblet conclut à l'adoption du...

M. D. Cochon. — L'Église prétend...

M. Ribot. — Tous nous respectons...

M. Baudry d'Asson. — Le projet de...

LES COURSES DE TAUREAUX

La Cour de cassation vient de...

Dans de longs considérants, la...

1° Que les mauvais traitements...

2° Que les mauvais traitements...

En conséquence la Cour casse...

La Cour rejette, en outre, le...

LES PROJETS DE CRISPI

Le Mémorial Diplomatique publie...

Il paraîtrait d'après des informations...

On ajoute même que M. Crispi...

L'ambassadeur de Chine à Paris...

UN REGRETTABLE INCIDENT

Un lecteur du Petit Parisien lui...

Par ordre du général commandant...

En certains endroits, les pêcheurs...

On fit prévenir le major du régiment...

Les parents du jeune homme...

Cet avis fut malheureusement...

Henri P... ne devait faire qu'un...

En Amérique, les cabarets, bars et...

En Amérique, les cabarets, bars et...

En Amérique, les cabarets, bars et...

En Amérique, les cabarets, bars et...

En Amérique, les cabarets, bars et...

En Amérique, les cabarets, bars et...

En Amérique, les cabarets, bars et...

En Amérique, les cabarets, bars et...

En Amérique, les cabarets, bars et...

En Amérique, les cabarets, bars et...

Nous laissons tout naturellement au...

INFORMATIONS

La commission d'enquête sur les...

Ces dispositions ont été favorables...

Mme Félix Faure n'a pas tenu...

Les dîners à l'Élysée

On prête à M. Félix Faure l'intention...

M. Rousseau sera accompagné de...

M. Pailhès, procureur de la République...

Le 1er Mai

Les possibilistes, allemandistes et...

Le XIXe Siècle annonce que, dans...

Les troupes alpines italiennes

De la frontière du Sud-Est, on...

Un détachement qui avait échoué...

La Misère en Sicile

Les ouragans et les récentes tempêtes...

A Canzaria, deux personnes sont...

A Palerme, une veuve et ses quatre...

A Catanzaro, des groupes d'ouvriers...

A Niscemi, des familles entières...

A Catagnone, le Mont-de-Piété a...

On essaiera en même temps de...

L'ambassadeur de Chine à Paris...

Un télégramme de Chefoo au Times...

LA GUERRE SINO-JAPONAISE

La reddition de la flotte chinoise

L'amiral Ito a demandé au Mikado...

On a remarqué, en effet, que les...

Le ministre, après les explications...

On a remarqué, en effet, que les...

Le ministre, après les explications...

On a remarqué, en effet, que les...

Le ministre, après les explications...

On a remarqué, en effet, que les...

Le ministre, après les explications...

On a remarqué, en effet, que les...

Le ministre, après les explications...

On a remarqué, en effet, que les...

Le ministre, après les explications...

On a remarqué, en effet, que les...

Le ministre, après les explications...

On a remarqué, en effet, que les...

Le ministre, après les explications...

On a remarqué, en effet, que les...

Le ministre, après les explications...

On a remarqué, en effet, que les...

Un crime mystérieux a été découvert...

ASSASSINAT D'UN BROCANTEUR

Un crime mystérieux a été découvert...

Dans cette maison habitait Alexandre...

Ses voisins ne l'ayant pas vu depuis...

On crut d'abord à un suicide. Mais...

Un Commissaire de police assassin

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

M. Fontaneau, commissaire de police...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

Le vignoble de l'Ermitage, d'une...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

gnons bourguignons n'ont nullement...

Dans ce cas, leurs arrêtés pourraient être décernés au Conseil d'Etat et il apparten- drait à cette assemblée de les annuler, à la condition que ce détournement de pouvoir résulte effectivement des pièces du dossier.

Le Conseil d'Etat, statuant au contentieux, vient de faire une intéressante application de cette jurisprudence en prononçant l'annulation d'un arrêté par lequel le maire d'une commune avait réglementé la vente et la consommation des poissons de mer.

L'arrêt d'annulation prononcé par le Conseil d'Etat porte, en effet, que prenant cette mesure, le maire n'avait pas pour but d'assurer la commodité de la circulation et la salubrité publique, mais qu'il n'a agi qu'en vue de l'intérêt financier de la commune et des concessionnaires de la Halle.

La société de gymnastique l'Avenir de Lyon donnait hier soir, avec le bienveillant concours de l'Avenir d'Outin, une fête de famille au profit de l'Asile.

Après une première partie tout entière consacrée à des exercices gymniques, un bal, masqué et travesti, a clôturé dignement cette soirée. Dont le succès très vite prouvé combien, à Lyon, on s'intéresse au but essentiellement patriotique de ces sortes de sociétés.

Les engagements volontaires Les engagements de trois ans seront reçus cette année du 1er au 31 mars, mais le nombre des hommes à admettre est très réduit. Il sera de cinq seulement pour les régiments d'infanterie, de zouaves, de tirailleurs algériens, de sapeurs-pompiers, d'artillerie et de génie; de trois pour les bataillons de chasseurs et d'artillerie à pied.

Les musiques militaires On examine, en ce moment, au ministère de la guerre, le moyen de donner satisfaction aux musiques militaires de concert, et d'autre part, pour combler les vides annuels.

M. Rousseau et la Chambre de Commerce M. Rousseau, gouverneur général de l'Indo-Chine, devant s'embarquer aujourd'hui dimanche à Marseille, n'a pu s'arrêter que quelques heures dans notre ville. Il n'a donc pas été possible à la Chambre de Commerce d'organiser, comme d'habitude, la réception qu'elle ne proposait de lui faire en invitant tous les électeurs consulaires. La réception qu'elle a faite hier soir au nouveau gouverneur de l'Indo-Chine a donc eu un caractère absolument intime.

Chambres syndicales des industries de la soie Les chambres syndicales des industries de la soie ont constitué, ainsi qu'il suit, leur bureau pour l'année 1895 :

Président, M. Aug. Bouchardat; vice-président, J.-B. Guise; trésorier, P. Guéneau; secrétaire, André Arlin.

Union des marchands de soie lyonnais : Président, M. Etienne Testenoire; vice-président, Emmanuel Morel; trésorier, Amédée Desgeorge; secrétaire, H. Terrail.

M. Aug. Cabrières, qui a été désigné en 1894 comme directeur de l'Union des chambres syndicales lyonnaises, exercera ce mandat pendant 3 ans.

Société des amis de l'Université Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est aujourd'hui dimanche, à 2 heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, que M. le professeur Arloing fera une conférence sur la sérumthérapie et le traitement du croup.

Il n'est d'insister sur l'intérêt considérable de cette conférence. Les travaux remarquables du docteur Roux et de l'institut Pasteur, qui constituent une nouvelle étape dans les conquêtes de la médecine pratique, sont présents à toutes les mémoires. A Lyon, M. Arloing, grâce à l'initiative émue de notre administration des hospices, a pu aussitôt se mettre à l'œuvre et préparer le précieux sérum, qui suffira aux premiers besoins de la région lyonnaise.

L'éminent maître racontera au nombreux auditoire, qui se pressera à la Faculté de médecine, les diverses phases de l'évolution d'une des plus belles découvertes thérapeutiques du siècle.

Pour adhérer à la Société des Amis de l'Université, s'adresser à M. Garin, 7, place Bellecour. Les nouveaux adhérents devront immédiatement la carte de conférence, qui leur permettra d'entretenir en leur ville, M. Bouchardat, M. Maurice Bouchard et M. Gaston Boissier.

Au Grand-Théâtre Hier est parti de notre ville, il était venu pour assister aux répétitions de son œuvre, le compositeur Bruneau, l'auteur de l'Attaque du Moulin.

La première de cet opéra-comique aura vraisemblablement lieu le 25 courant; M. Bruneau reviendra sans doute de Paris à cette époque.

Harmonie du 5^e arrondissement Le samedi 9 mars, la Société donnera, dans la salle des Folies-Bergère, un grand bal paré, masqué et travesti, avec des nombreuses et nouvelles attractions et de nombreux prix de costumes, au profit de la fondation d'une caisse de secours pour ses pupilles.

On peut, dès aujourd'hui, trouver des billets à prix réduits, à 1 fr. par cavalier et 0,50 pour les dames aux adresses suivantes :

Les bureaux de tabacs; place St-Paul; quai de Paris; place 21; quai Fulchiron; 1, place de la Trinité; place de Trion; place de la Pyramide; boulevard de la Croix-Rouge; derrière la mairie; place de la Croix-Rouge; côté St-Sébastien; Passy; de l'Hôtel-Dieu; rue de la Barre; 2, rue de la Charité; 33; rue Vierge; 4; rue Vaujour; cours Charlemagne; complet; 12, rue Jean-de-Beaune et aux Folies-Bergère.

Société française d'alimentation M. Béranger, fondateur et administrateur de la Société française d'alimentation, avait convoqué, hier, à visiter l'usine de cette société, ouverte pour la première fois au public.

Nous avons été reçus par M. Béranger et M. Yves Pascal, femme de l'ingénieur aujourd'hui décédé, qui est l'inventeur de ce procédé de fabrication.

spécial et passe ensuite dans une broueuse destinée à donner à la pâte toute l'homogénéité désirée.

L'extrait de viande est ensuite fractionné en tablettes, qui permettent d'obtenir un litre de bon et excellent bouillon. Ces tablettes sont mises en boîte de 5 ou de 10 litres, et livrées à la consommation.

La production moyenne d'une journée est d'environ 6.000 litres, mais après quelques modifications en cours d'étude, ce chiffre pourra être doublé.

La Société française d'alimentation et en particulier M. Béranger, qui s'est signalé par tant de bonnes œuvres, a voulu faire acte de charité, et remet chaque jour aux maisons hospitalières, notamment aux petites sœurs des pauvres, les résidus, cependant utilisables, de sa fabrication.

Une très grande quantité de bouillon Pascal a été demandée et livrée, soit aux nécessiteux assistés par le bureau de bienfaisance, soit aux diverses institutions privées s'occupant de secourir les malheureux.

La Société française d'alimentation a donc fondé un établissement qui est appelé à donner les plus grands résultats pour le bien-être de la population ouvrière.

FAITS DU JOUR Une maison hantée. — La maison du sieur C..., demeurant cours Morand est, paraît-il, hantée; de moins c'est lui qui le déclare.

Des bruits étranges et surnaturels se produisent dans cette maison, tels que coups frappés avec violence sur le parquet, contre les meubles, bruits de sonnettes, etc.

Sur la demande de C..., deux gardiens de la paix se sont rendus chez lui hier soir vers 9 heures; ils ont encastré près de trois quarts d'heure dans la maison de C..., mais ils n'ont absolument rien entendu.

M. C. et sa famille, complètement affolés, sont allés consulter ailleurs, chez des amis.

Accident à Four-du-Rhin. — Un jeune homme de 16 ans, Joseph Monin, employé à l'usine de passermentier de M. Tassinari a été victime hier à 9 heures du matin, d'un grave accident.

Le jeune homme était occupé à placer une courroie sur une transmission, mais il se laissa prendre le bras gauche, fut entraîné par le ruban de cuir et porté jusqu'au plafond.

Le blessé a été conduit à l'Hôtel-Dieu. Les premiers soins lui furent donnés à la pharmacie Bonnet, mais en présence de la gravité de son état, on a dû l'opérer à l'Hôtel-Dieu.

Le sieur Henri Drognet, âgé de 68 ans, jardinier, est tombé si malheureusement la nuit dernière qu'il s'est fracturé la jambe droite.

Drognet a été conduit à l'Hôtel-Dieu. A la Charité. — On a transporté hier à l'Hospice de la Charité le jeune Oeko, âgé de 13 ans, venant de l'étranger.

Le jeune Oeko portait à la cuisse une blessure assez profonde qu'il s'était faite, en tombant sur une bouteille, à la sortie de l'école.

Vois avec effraction. — Dans la nuit de vendredi samedi, les malfaiteurs demeurés incantés se sont introduits dans le magasin de M. Jullier, quincaillier, demeurant rue du Sergent-Blandin, 23.

Après avoir fracturé la porte, ils ont descendu le coffre-fort et l'ont descendu dans la cave, où ils l'ont brisé pour l'ouvrir; mais, n'ayant trouvé que des livres et des objets sans valeur, ils les ont dérobés par morceaux.

Ils ont pu se retirer, toujours par effraction chez M. Chazanne, corbonnier, même adresse, où ils ont pris quatre paires de bottines, puis dans la cave de M. Jumeau, même adresse, ils ont tiré du vin à un tonneau.

Un bon mot Un de nos plus célèbres docteurs de Lyon, dont les avis sont regardés comme des oracles dans le monde médical, nous disait hier, en parlant de ce que cet animal (sic) de Vial fourre dans son sirop de Vial de Vaise, mais il est un fait certain; c'est qu'il guérit la grippe avec une rapidité surprenante. Aussi, chaque fois que je suis en présence d'un cas rebelle, je le consulte et j'en obtiens des résultats merveilleux.

Mais, docteur, c'est une réclame! On croit que vous avez intérêt.

Je n'ai monsieur, interrompit-il assez sèchement, que l'intérêt de mes malades en vue. Puis, se radoucissant: Vous devez bien comprendre que pour guérir des maladies provenant de refroidissements, il est nécessaire de réchauffer les organes malades, de ramener par des suraliments une douce chaleur à la circulation du sang; en un mot, d'entraîner l'irritation intérieure à l'extérieur par une saine transpiration. C'est ainsi qu'il agit le Sirop de Vial de Vaise que je fais prendre en bavoires dans de l'eau bien chaude. Ce n'est pas avec des poudres, des pâtes ou des pastilles, qui toutes sont à base d'opium, que j'obtiens ces merveilleux résultats.

Mais nous pardonnons d'avoir reproduit cet interview dans sa crudité; — il est du reste tout à la louange de son sirop.

A nos lecteurs Il nous semble à propos d'appeler l'attention sur un produit spécial qui se recommande aux personnes sujettes aux affections des bronches et du larynx si communes dans nos régions.

Le Guaiacol Degoutel est véritablement précieux pour garantir contre les funestes effets des bronchites et du froid. Ce bon médicament est connu très bien la toux, fait disparaître l'oppression, soulage le catarrhe tout en parfumant l'haleine et assainit les voies respiratoires en y introduisant, par inhalation, son action antiseptique.

Dans toutes pharmacies. Dépôt général: Ancienne Pharmacie Lardet, place des Jacobins, 1, Lyon.

TOPIQUE FRANÇAIS guérit douleurs, bronchites, etc. Pharmacie Nouvelle et princip. pharm.

CHABLY Hors Concours Exposit. Internat. 1889 COMMUNICATIONS DIVERSES — La Linotte. — Littérature, artistique et amicale. De 7 à 11 heures, salle Philharmonique, 30, quai St-Antoine, réunion intime.

BIBLIOGRAPHIE Lyon-Vélo. — Sommaire du Lyon-Vélo en vente aujourd'hui, dans tous les kiosques; Voilà mars. — Un général va l'opole. — En manœuvre. — Banquet du C. P. — Coronique. — Au Vélodrome d'Hyver. — La Parke. — Coronique. — Echoblogue. — Echoblogue. — Vélodrome. — Roman: Les Aventures de Pédalard. — Cinq centimes le num. ro.

Wagons-restaurants de 5^e classe Nous approchons certainement de la période dans laquelle le vieux matériel de nos voies ferrées, antique, solide et durable, ira rejoindre dans un respect l'oubli les débris de nos pièces. Il sera, sans aucun doute, remplacé par un matériel plus confortable et plus commode au progrès.

Nous compagnies, qui ont assuré la charge de veiller sagement à l'amortissement, mais qui ignorent rien de ce qui se fait hors de nos frontières dans ce qui est d'idées, commencent à mettre à la disposi-

tion de leurs voyageurs des voitures à couloirs des diverses classes et wagons-restaurants qui sont fort appréciés. La célèbre maison Pullman, des Etats-Unis, qui a tant fait parler d'elle à propos des grèves américaines récentes, construit des types bien étudiés de ces voitures.

On signale aussi comme remarquables les wagons-restaurants de 3^e classe qui circulent sur la ligne de Great Northern railway, en Ecosse.

Ces wagons mesurent 17 mètres 05 de longueur sur 2 mètres 75 de large et 2 mètres 45 de hauteur libre au milieu, ils comptent deux rangées de tables séparées par un passage; d'un côté, les tables sont de quatre couverts, de l'autre, elles sont pour deux couverts seulement.

Les voyageurs peuvent recevoir 42 voyageurs. Ils sont placés sur deux bogies à quatre roues très bien suspendus. Leur déplacement est très simple, mais fort bien entendu; toutes les précautions sont prises pour l'éclairage, le chauffage et la ventilation.

Voilà un progrès démocratique qui serait bien accueilli chez nous. Pourquoi réserver aux seuls voyageurs riches l'avantage de pouvoir dîner commodément en route?

Revue commerciale agricole Lyon, 16 février. Partout les neiges ont abondamment tombé et les communications sont des plus difficiles. Le froid est toujours très vif, et rien ne fait prévoir un changement de temps.

Les premiers jours de la semaine, dimanche et lundi, il y a eu un commencement de dégel, suivi de fortes gelées. Dans les ruis et en peu abrités, la neige a été en partie fondue, mais elle a recommencé à tomber, et les routes sont devenues très difficiles.

La commission d'organisation redouble de zèle à l'activité pour donner le plus grand effet à cette fête.

Pendant la durée du bal, une quête sera faite au profit des sociétés actuellement au service de la patrie.

Saint-Georges-de-Renois. — Conseil Municipal. — Réunion aujourd'hui à dix heures et demie en séance ordinaire, sous la présidence de M. Passot, maire.

Accident. — Vendredi soir, M. Boisson, garde champêtre, s'est fait en tombant, plusieurs contusions sans gravité apparente, mais qui de l'avis de M. le docteur Blatin, ne cessent néanmoins quelques jours de repos. Nous souhaitons à cet estimable fonctionnaire un prompt rétablissement.

Une battue s. o. p. — Le bruit court avec persistance qu'un loup énorme a été aperçu dans le bois de Lays, appartenant à M. de Fleurius.

Une battue serait nécessaire pour nous débarrasser au plus tôt de cet hôte peu commode.

Théâtre. — Fête de la Fanfare. — La fête annuelle de la Fanfare, organisée par M. Bourguignon, dirigée avec un talent incontesté, est fixée au dimanche 24 février; elle terminera par un bal.

Mardons. — Municipalité. — Dimanche 24 février, réunion du Conseil pour l'élection d'un adjoint à l'installation du conseiller élu le 10 février.

LOIRE Saint-Etienne. — Un anarchiste. — On a arrêté le nommé Jean-Léonard Barry, 29 ans, plâtrier, rue Neuve, 28, pour apologie du crime de Caserio.

Le troisième complice. — Une nouvelle arrestation a été opérée relativement au vol de l'épicerie coopérative la Locomotive, celle du nommé Jules Reynard, 15 ans, 4 rue de l'Hôpital.

Charliou. — Médaille d'honneur. — M. Horp, professeur d'agriculture à Charliou, vient de recevoir de la Société nationale d'encouragement à la culture une médaille d'or pour sa participation à la culture de nos champs par la pulvérisation de différents travaux et à la culture des rizières. Nous lui adressons nos vives félicitations pour cette récompense bien méritée.

Pour les pauvres. — M. Gervais-Mainaud a fait don au bureau de bienfaisance de dix bons de 5 francs.

M. Collard, législateur, capitaine d'artillerie à Chalon-sur-Saône, qui s'est vu assister aux funérailles de sa tante, la veuve et saur Jolivet, de l'hospice, a laissé, avant son départ, la somme de 50 francs au bureau de bienfaisance.

Le bureau remercie ses généreux donateurs. Guizot. — Société de tir. — Réunion générale, aujourd'hui dimanche, à 10 heures du matin, salle de la mairie.

ISERE Vienne. — Arrestation. — La police a arrêté et écroué un sieur Vadon Pierre, pour escroquerie. On a saisi une voiture de ciarlatan, des flacons d'elixir vermifuge, etc.

MARCHE

Lyon-Guillottière. — Marché aux fourrages du 16 février 1895. Poin première qualité les 100 k. 1 50 à 1 80... ordinaire 1 30 à 1 70... national premier choix 6 25 à 6 75, ordinaire 6... à 6 25, paille de seigle 2 75 à 3 25, de froment 2 75 à 3 50, d'avoine 2 50 à 3 10.

3^e EDITION DEPARTEMENTS

RHONE Givors. — Accident. — Hier matin, vers cinq heures, M. Martin, brigadier posier à la Compagnie P.-L.-M. et directeur de la Société de gymnastique de Givors a été tamponné par une locomotive en manœuvre.

Il a eu une jambe et un bras brisés et plusieurs côtes enfoncées. On craint des lésions internes.

Un commencement d'incendie a éclaté chez M. Passot, dans le grenier.

Les 4 gais, s'élevant de 5 à 600 fr. sont couverts par une assurance.

Société de gymnastique. — La société de gymnastique l'Indépendante est heureuse de constater l'empressement que la population girouline met à se procurer des cartes d'entrée pour son grand bal annuel paré, masqué et travesti qui aura lieu le 24 février, et aussi d'envoyer des lots qui seront décernés aux plus beaux costumes.

La commission d'organisation redouble de zèle à l'activité pour donner le plus grand effet à cette fête.

Pendant la durée du bal, une quête sera faite au profit des sociétés actuellement au service de la patrie.

Accident. — Vendredi soir, M. Boisson, garde champêtre, s'est fait en tombant, plusieurs contusions sans gravité apparente, mais qui de l'avis de M. le docteur Blatin, ne cessent néanmoins quelques jours de repos. Nous souhaitons à cet estimable fonctionnaire un prompt rétablissement.

Une battue s. o. p. — Le bruit court avec persistance qu'un loup énorme a été aperçu dans le bois de Lays, appartenant à M. de Fleurius.

Une battue serait nécessaire pour nous débarrasser au plus tôt de cet hôte peu commode.

Théâtre. — Fête de la Fanfare. — La fête annuelle de la Fanfare, organisée par M. Bourguignon, dirigée avec un talent incontesté, est fixée au dimanche 24 février; elle terminera par un bal.

Mardons. — Municipalité. — Dimanche 24 février, réunion du Conseil pour l'élection d'un adjoint à l'installation du conseiller élu le 10 février.

LOIRE Saint-Etienne. — Un anarchiste. — On a arrêté le nommé Jean-Léonard Barry, 29 ans, plâtrier, rue Neuve, 28, pour apologie du crime de Caserio.

Le troisième complice. — Une nouvelle arrestation a été opérée relativement au vol de l'épicerie coopérative la Locomotive, celle du nommé Jules Reynard, 15 ans, 4 rue de l'Hôpital.

Charliou. — Médaille d'honneur. — M. Horp, professeur d'agriculture à Charliou, vient de recevoir de la Société nationale d'encouragement à la culture une médaille d'or pour sa participation à la culture de nos champs par la pulvérisation de différents travaux et à la culture des rizières. Nous lui adressons nos vives félicitations pour cette récompense bien méritée.

Pour les pauvres. — M. Gervais-Mainaud a fait don au bureau de bienfaisance de dix bons de 5 francs.

M. Collard, législateur, capitaine d'artillerie à Chalon-sur-Saône, qui s'est vu assister aux funérailles de sa tante, la veuve et saur Jolivet, de l'hospice, a laissé, avant son départ, la somme de 50 francs au bureau de bienfaisance.

Le bureau remercie ses généreux donateurs. Guizot. — Société de tir. — Réunion générale, aujourd'hui dimanche, à 10 heures du matin, salle de la mairie.

ISERE Vienne. — Arrestation. — La police a arrêté et écroué un sieur Vadon Pierre, pour escroquerie. On a saisi une voiture de ciarlatan, des flacons d'elixir vermifuge, etc.

Dernière Heure

Paris, 16 février. Le concours agricole de Paris Aujourd'hui a eu lieu la distribution des prix d'honneur du concours agricole du palais de l'Industrie.

Voici les noms des lauréats de la région: M. Pétot à Touches (Saône-et-Loire) pour ses taureaux de race étrangère et M. Rochas à Cormatin (Saône-et-Loire) pour produits agricoles divers.

Mort d'un Général On annonce la mort du général de division en retraite, Serres de Rivière, grand-officier de la Légion d'honneur, qui fut commissaire du gouvernement dans le procès de Bazaine.

La Guerre Sino-Japonaise Shanghai, 16 février. Le bruit court que l'Angleterre et la Russie ont offert leur arbitrage à la Chine et au Japon.

On mande de Pékin que les ministres européens ont demandé aux navires de leurs puissances respectives, des troupes pour protéger leurs légations.

Guillaume II indisposé Berlin, 16 février. L'empereur d'Allemagne qui est atteint de la grippe garde la chambre.

Le Mariage du Khédive Le Caire, 16 février. On annonce comme certain le mariage du khédive pour la semaine prochaine.

Les Anarchistes en Italie Lugano, 16 février. La police a arrêté quatre anarchistes de nationalité étrangère qui vont être expulsés.

LES COURSES DE TAUREAUX Bayonne, 16 février. L'arrêt de la Cour de Cassation sur les courses de taureaux cause ici un vif mécontentement parmi la population. Le Courrier de Bayonne regrette que la

construction des arènes bayonnaises ait été encouragée par la tolérance de l'administration envers les toreros espagnols qui, quoique frappés d'expulsion, ont été autorisés à rentrer en France pour commettre de nouveaux délits.

Le journal la Frontière dit qu'il faut couler la tête devant l'arrêt, bien que le taureau espagnol ne puisse être considéré comme un animal domestique.

Il ajoute que les décisions de la Cour ne sont pas immuables, ni absolument définitives.

On projette un vaste pétitionnement du commerce régional pour réclamer l'autorisation de faire des courses pendant la saison d'été.

M. COURTELAIN ET LA CENSURE Paris, 16 février. Certains journaux ont annoncé aujourd'hui que la pièce nouvelle de M. Georges Courteline, les Gaietés de l'escadron, dont la première était annoncée, serait probablement interdite par la censure à raison de quelques scènes qu'elle contient.

Ce soir, à l'Ambigu, on lui a donné une répétition à laquelle assistait M. Poincaré, ministre de l'Instruction publique. On espère que les difficultés seront apaisées et que la représentation aura lieu lundi.

SINISTRES MARITIMES Toulon, 16 février. Un brick-golette qu'on croit être du port de Marseille s'est brisé sur des récifs, pendant la dernière tempête.

L'équipage composé de cinq à sept hommes a péri.

Le capitaine qui est, du reste, blessé a été seul sauvé.

Bordeaux, 16 février. Ce soir une collision s'est produite à environ 8 milles de la pointe de la Coubre, à l'extrémité de l'estuaire de la Gironde, entre le steamer Nantes de Bordeaux et le bateau piloté Neptune de Royan.

Le Neptune a coulé. Le steamer a stoppé et s'est porté à son secours.

Deux hommes de l'équipage ont pu être recueillis mais deux autres ont disparu. Une enquête est ouverte pour rechercher les causes de l'accident.

AU REICHSTAG Berlin, 16 février. Le Reichstag a adopté aujourd'hui une proposition de M. Myrbach, en faveur du bi-métallisme.

Cette proposition invite le gouvernement à provoquer une conférence internationale en vue d'amener un règlement commun à toutes les puissances et fixant un étalon monétaire.

FIN DU SERVICE DE NUIT BOURSE DE LYON du 16 février 1895

Table with columns: FONDS D'ETAT, Valeurs, Cours, etc. listing various government bonds and their market prices.

Table with columns: ACTIONS, Valeurs, Cours, etc. listing various stocks and their market prices.

Table with columns: VALEURS, Cours, etc. listing various commodities and their market prices.

Table with columns: VALEURS, Cours, etc. listing various commodities and their market prices.

Table with columns: VALEURS, Cours, etc. listing various commodities and their market prices.

Table with columns: VALEURS, Cours, etc. listing various commodities and their market prices.

Table with columns: VALEURS, Cours, etc. listing various commodities and their market prices.

Table with columns: VALEURS, Cours, etc. listing various commodities and their market prices.

Table with columns: VALEURS, Cours, etc. listing various commodities and their market prices.

Table with columns: VALEURS, Cours, etc. listing various commodities and their market prices.

Table with columns: VALEURS, Cours, etc. listing various commodities and their market prices.

El Dorado. — Aujourd'hui en matinée à 2 h. à prix réduits, et le soir, deux représentations de Pausanias. — Opéra.

Dimanche ne passent pas un refus plus de mille personnes; c'est dire qu'on doit louer des places d'avance au venir de très bonne heure pour assister au merveilleux spectacle de la revue. Demain 20^e représentation.

CHATEL-GUYON Obésité, etc. SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND-THÉÂTRE. — Ce soir, à 8 heures, Mignon, le Châlet.

THÉÂTRE DES CELESTINS. — Aujourd'hui à 1 heure 1/2, la Closerie des Genêts. — Le soir, à 8 heures, le Courrier de Lyon.

MUSIQUE MILITAIRE. — Aujourd'hui, de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2, place Bellecour, concert par le 60^e de ligne.

Programme: 1. L'Arlequin, pas redoublé, Harcourt. — 2. Le Nino, valse. — 3. Roulez-vous, pas redoublé, Niessel. — 4. Marguerite, valse, Karl-Faust. — 5. Galop des Crocilles, Etterlon.

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié: attractions, chant, acrobatie.

CALA-BOUFFES. — Tous les soirs, à 8 h., spectacle varié.

CIRQUE RANCY. — Tous les soirs, à 8 h., 1/2 et les jeudis et dimanches, à 3 h., brillantes représentations équestres variées.

ELDORADO (cours Gambetta). — Tous les soirs, spectacle-concert. Dimanches et fêtes, matinées.

FOLIES-BERGÈRE. — Tous les soirs, à 8 h., patinage avec orchestre. Les dimanches à 2 h., patinage avec orchestre. Soirée dansante à 7 h. 1/2. Tous les jours, à 1 h., patinage. Professeur Marius. — La salle sera chauffée.

GRAND CIRQUE DE SINGES. — Cours du Midi. — Spectacle d'un genre tout à fait nouveau. — Tous les jours à 8 h. 1/2 du soir représentation de singes.

Les dimanches, jeudis et jours de fêtes, représentation de famille à 3 h.

NOUVEAU GUIGNOL, 8, rue Paul-Bert. — N à 7 heures, Lotengrin, parodie.

PANORAMA DE BAPAUME. — Ouvert tous les jours de 9 heures du matin à la nuit.

THÉÂTRE GUIGNOL, Passage de l'Argue. — Tous les soirs, spectacle varié.

TOUX — BRONCHITES ANGINES — LARYNGITES GROUPE — INFLUENZA GUBÉRISON PAR LES

PASTILLES BONNET Les récentes expériences scientifiques ont démontré que ces Pastilles sont supérieures à tous les remèdes connus pour se préserver et guérir les maladies de la gorge et des voies respiratoires.

Dépôt général à Lyon: Pharmacie BERTRAND, 21, place Bellecour, et dans toutes les pharmacies. (Prix: 3 fr. la boîte, envoi franco par poste).

Naissances Premier arrondissement. — Beaujolin Paul, m., rue Longue, 101, Pierre, m., rue des Tables Claudiennes, 10.

Feuilleton du NOUVEAU LYON du 17 février 1895 N° 15

Raymond Meyreuil

PAR GEORGES DE LYS

D'habitude, Magdeleine l'aidait dans ces arrangements, mais ce jour-là la jeune fille s'était rendue à l'église du village; Huberte était donc seule pour faire sa récolte quotidienne. Il lui vint l'idée d'aller chercher Raymond. Elle se faisait une fête de cette promenade en tête à tête dans la fraîcheur enbaumée du matin. Elle entra donc dans son cabinet où elle le trouva déjà au travail. Elle se pencha sur son épaule et lui présenta sa récolte, en l'appuyant d'un baiser. Raymond eut un mouvement d'étonnement. La nuit précédente il avait eu des tentations cruelles et la caresse de sa femme venait les raviver; il répondit brusquement: — Impossible, ma chère, j'ai à travailler. — Tu travailles trop; cela te fera du bien de sortir un peu par cette belle matinée; ce sera si gentil d'aller tous deux ensemble dans une heure tu reprendras plus dispos ton ouvrage. Ne me refuse pas cette jolie joie. — C'est de l'enfantillage, répliqua Raymond ému par la voix câline de

Huberte, accroupie sur l'herbe, pleurant. Ses mains avaient lâché le coin de sa robe et les fleurs déjà cueillies avaient roulé sur la sable. L'extrême agitation de sa poitrine accusait l'émotion profonde qui la bouleversait. André crut que le mot de l'énigme jaillirait de sa bouche. Il s'approcha sans bruit d'Huberte et lui prenant la main, lui dit avec une inflexion sympathique de la voix: — Vous souffrez? — Huberte se redressa vivement et voulut retirer sa main de l'étreinte d'André, mais celui-ci la retint avec une douce énergie. — Vous pleurez et vous voulez faire vous amis; c'est pourtant dans le chagrin seulement qu'ils peuvent vous prouver leur affection. — Huberte ne répondit pas; elle avait d'un suprême effort refoulé ses sanglots, mais elle sentait qu'un premier mot ils jailliraient avec plus de force. — André reprit: — Ayez confiance en moi; sous mes dehors frivoles je connais la douleur et je saurais compatir à la vôtre. — Et attirant doucement il la fit assise avec lui sur le banc de gazon. — Huberte était enfin devenue la maîtresse d'elle-même, elle invoqua un malaise nerveux et pour échapper aux inquiries d'André, intervint brusquement les rôles, en s'informant auprès du jeune homme de la douleur qu'il avait éprouvée. — Après deux ou trois tentatives pour

rendre sa première direction à l'entretien. André vit qu'il se butait au parti pris de la jeune femme de ne répondre à ses questions qu'en l'interrogeant elle-même. — Il se fit une révolution dans son esprit, sa curiosité céda à un violent désir: ce tête à tête avec Huberte, dans ce concours de circonstances, éveilla en lui l'espoir de la séduction; l'occasion était trop tentante, il s'abandonna à cette idée. — Il résolut donc d'apitoyer la jeune femme sur son sort et de faire naître de leur affinité de souffrance une affection moins éphémère. — Il la contempla d'un regard pénétrant. Alors, d'une voix d'abord hésitante et sourde, il lui peignit le vide de sa jeunesse; l'affection de sa mère, l'éducation familiale qui lui avait manqué; son existence désœuvrée, sa vie inutile et écourtée. — Peu à peu sa voix s'affermir et c'est avec ardeur qu'il finit par dire qu'une seule chose l'aurait guéri, une affection sûre et dévouée, sachant compatir à ses souffrances et relever son courage. — Sa sœur trop candide, Raymond trop austère, n'avaient pas su deviner la plaie de son âme sous l'enjouement facile dont il volait son mal. — Un amour désintéressé, puissant dans son affection, pur dans sa sincérité, lui aurait rendu la force de vivre; mais, hélas! alors qu'il espérait le saisir, il lui avait manqué tout à coup, ne lui

laissant qu'un irrémédiable dégoût de l'existence. — Seule, peut-être, une femme pourrait guérir la blessure d'une femme; mais où trouver celle qui aurait l'abnégation de se dévouer à ce cœur brisé incapable d'aimer en elle autre chose que l'âme sœur de la sienne? Elle-même, Huberte, malgré son indéchiffrable charité, n'assumerait pas une pareille tâche. — Là, sa voix haussa subitement, et André acheva d'une voix étouffée et comme se parlant à lui-même: Elle eut été mon ange gardien! — Interdit, Huberte avait écouté cette longue confession. Elle resta un instant silencieuse; puis avec un geste spontané, tendit la main à André et murmura: — J'ignore si mon amitié peut vous faire du bien; en ce cas vous l'avez toute entière. N'êtes-vous pas l'ami de Raymond? ajouta-t-elle avec un adorable sourire. — Et se levant, elle se retira simplement, laissant André décontenancé de son échec. — Toutes ses batteries avaient été impuissantes à entamer la candeur de la jeune femme. — Elle n'avait vu qu'une infortune à soulager, oubliant la sienne propre, elle n'avait entendu dans ses paroles qu'un appel amical. — Dans son dépit, il pictina brutalement les fleurs tombées de la robe d'Huberte, assouvissant sur elles son humeur orageuse; puis, se ravissant, il ramassa un

bouton échappé au massacre et en para sa boutonnière, tandis qu'un sourire railleur s'esquissait sur ses lèvres. — Après tout, Huberte avait accueilli ses confidences; il avait été plus avant dans sa confiance intime, il s'était fait plaisir et il savait la puissance de la pitié sur les cœurs féminins; la partie n'était donc pas irrémédiablement perdue; la victoire au contraire n'était qu'ajournée. — Ce jour-là même, la fleur qu'il portait rappellerait à la jeune femme le souvenir de leur entretien et il sentait que l'impression en serait, sur elle, assez profonde pour que sa pensée y revînt souvent. — Faire penser à soi, n'était-ce pas déjà un achèvement à se faire aimer? — Magdeleine avait été entendre le messe au village. — Elle aimait cette église rustique, solitaire dans la semaine, et dont le silence communiquait à l'âme une impression de paix religieuse. — Aucune architecture d'ailleurs, une simple voûte surbaissée soutenue par des piliers massifs. — Le jour pénétrait dans la nef par d'étroites fenêtres enlées qui s'ouvraient entre les colonnes; des rideaux de cotonnade rouge, décolorés un peu par le soleil, tamisaient la lumière, dont la pâle diffusion provoquait au recueillement. — (A suivre).

LA BRUNION INDUSTRIELLE AG CONTRE L'INCENDIE 29, Rue de Richelieu, PARIS

Maison de Convalescence Pension bourgeoise Soins et traitement de famille à des prix très modérés

ON DEMANDE une jeune femme instruite et bien élevée comme dame de compagnie d'une jeune fille dans une famille.

BIBLIOTHÈQUE à vendre, environ 4.000 volumes, sciences, littérature. Ecrire à M. Saltarelli, villa Mautiero, à Monaco.

PROFESSEUR Le département de l'Instruction publique du Tessin (Suisse) cherche un directeur-professeur pour l'école cantonale de commerce, à Bellinzona.

ORCHESTRE Un hôtel dans les Alpes, près de Lucerne, demande pour cet été, de juillet à mi-septembre, un orchestre de six musiciens avec bon répertoire. S'adresser à M. Bucher-Durrer, hôtel de l'Europe, à Lucerne (Suisse).

ON CHERCHE le suite, dans une maison importante de Milan, un bon correspondant pour l'anglais et l'italien. Offres avec références C. 944 M., poste restante, à Milan (Italie).

Grande Laiterie et Crèmerie DE BELLECOUR 25, rue Gasparin et rue Simon-Maupin, 2 LAIT STÉRILISÉ pour les enfants élevés au biberon et les malades

ÉPICERIE LACHENAL 28, Cours Gambetta Maison de confiance Vins fins, Liqueurs de toutes marques, Confiteries, Conserves, Pâtes, etc.

Papiers peints DANS TOUS LES GENRES B. COLIN 7, Rue de l'Hotel-de-Ville, 7

PLANTS GREPPÉS, MONDEUSE ET CAMAYS Sur Riparia, Solonis, Jacquoz BOUTURES DIVERSES MURAT, cultivateur à Bordelan, Villefranche (Rhône)

SUPRÊME RÉGÉNÉRATEUR Des cheveux et de leur couleur ROYAL SAVIOUX Seul recolorant ne poissant pas

CHEZ TOUS LES COIFFEURS

EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE GAZEUSE OREZZA LA PLUS RICHE EN FER, MANGANÈSE ET ACIDE CARBONIQUE ANÉMIE, CHLOROSE, FIÈVRES, GASTRALGIES

LE QUINA BRUNO Cette heure, la consommation publique, de plus en plus éclairée, a donné la consécration d'un juste renom aux produits véritablement supérieurs et dont la marque est devenue un fâcheux reproche d'indigne déstimation.

ON TROUVE LE NOUVEAU LYON Dans tous les kiosques Fabrique: 36, quai Fulchiron, Lyon

EAU DES SŒURS MARTHE-LAURE Composition aromatique Lotion unique pour le soin de la chevelure. Enlève les pellicules, arrête instantanément la chute des cheveux et les fortifie.

Maison J. BADOU & Co 217, 219, 221, 223, r. de Vendôme et rue Vaudrey, 43 LYON (Guillotière)

ANTICOR VÉTAR LA FEUILLE UN FRANC LE PLUS PRATIQUE, LE PLUS CALMANT, LE PLUS ÉNERGIQUE Se conserve indéfiniment et sous tous les climats

CHOCOLAT EXPEDITIF GUÉRIN-BOUTRON O. 13 et O. 20 la Tasse OUBLIE INSTANTANÉMENT — QUALITÉ GARANTIE

MOTEURS A GAZ Machines à Vapeur Constructions mécaniques A. FARRA & Co 25, Chemin des Pins

APPAREILS DE CHAUFFAGE Calorifère hygiénique breveté et poêle de faïence M. C. BALOUZET 13, Quai des Célestins, 13 LYON

A vendre aux Brotteaux 3 grandes constructions dont une pour habitation et deux pouvant servir à diverses industries. S'adresser à M. Vallée, 26, rue Grenette.

A LOUER rue Paroisse, 12, beau magasin de 5 pièces, 7 mètres de façade avec belle devanture, carreaux ciment, convenant pour boulangerie ou autre quartier peuplé. Prix, 350 à 400 fr. et divers petits appartements au-dessus, à prix modéré. S'y adresser.

ON OFFRE Le Logement gratuit à une personne seule, dans un appartement, à Lyon, pour l'habiter et l'aérer pendant l'absence. Ecrire à Mme M. Roux, au bureau du journal.

BEL APPARTEMENT 6 Pièces, 2 Atoûtes 2 BALCONS, 6 FENÊTRES sur le devant EAUX et GAZ INSTALLÉS 1.200 fr. à prendre de suite S'adres. quai Pierre-Seize, 63

Matériel d'imprimerie B. DELAYE 8, Rue de la République - LYON PHOTOGRAVURE CATALOGUES COMMERCIAUX INSTALLATION RAPIDE D'IMPRESSIONS

Feuilleton du NOUVEAU LYON du 17 février 1895 N° 50

PARADIS PERDU Jules Mary

— La mort, je l'ai connue par la Heugne. Il pouvait être huit heures et demie. Quant au suicide de la vieille, je l'ai appris tout à l'heure en même temps que vous. — De telle sorte qu'à huit heures et demie, Virginie était encore vivante? — Oui, n'est-ce pas, la Heugne? Elle pria près de son maître. — C'est cela, dit la Heugne, elle pria auprès de monsieur. — Le juge de paix était arrivé pendant ce court interrogatoire. — Il fut mis au courant par le maire de ce qui s'était passé. — Le juge de paix est une ancienne connaissance. — C'est le père Barrédieu que nous avons vu autrefois aux Bergereaux, demandant à Villadon des renseignements sur Renaudière qu'on venait de retrouver à peu près mort dans la futaie. — Barrédieu entra dans la chambre de Courgeot et il est frappé, comme l'avait été le maire, du désordre qui règne à partout. — Il regarda minutieusement les moindres choses, flairant un mystère, ayant le pressentiment d'un drame. — A ce moment, Mire-à-Mort s'approcha de lui et lui dit: — Monsieur Barrédieu, le garde Jean-Jean demande à vous parler...

C'est le garde du défunt, ce pauvre père Courgeot. — Sur un signe du juge, le garde entra. — Il venait d'apprendre par des paysans dans les bois où il faisait sa tournée quotidienne, la nouvelle de la mort de son maître et le suicide de la servante. — En pénétrant dans la chambre, il se dirigea tout d'abord vers le lit où reposait le corps de Courgeot. — Il fit le signe de la croix. — Il n'a pas changé, dit-il; on dirait quasiment qu'il dort et point qu'il a trépassé. — Puis il aperçut Virginie raide, par terre. — La pauvre vieille! Elle n'y aura pas tenu! Ça m'étonne tout de même, elle était si pieuse!... — Tout à coup, naïvement, avec un regard autour de lui: — Pourquoi a-t-on fouillé dans les tiroirs? — M. Barrédieu lui adressa la question faite toute à l'heure à la Heugne par le maire: — M. Courgeot avait-il des valeurs chez lui? — Oh! oui, monsieur, et beaucoup, encore, des tas! — Où les renfermait-il? — Dans ce meuble. — Et il désignait le secrétaire. — Cependant, nous n'avons rien trouvé... sauf ces titres nominatifs... Vous croyez donc à un vol? — Peut-être bien. — D'autres que vous connaissaient-ils l'existence des valeurs? — Oh! Virginie, pour sûr... et c'est probablement tout. — Et moi aussi, dit Mire-à-Mort. — Le garde lui jeta un regard méchant. Il n'aimait pas le braconnier: il avait la haine de tous les colporteurs; cepen-

dant, il reconnaissait, à l'occasion, que le petit meunier n'était pas un mauvais homme. — S'il y a eu vol, dit le juge de paix, ce n'a pu être que ce matin, après la mort. Qui est entré ici? — Ce fut le maire qui répondit. — Quatre personnes seulement, monsieur Barrédieu; ce sont Virginie La Touche, la Heugne, le docteur Renaudière et l'abbé Noël, curé de Cerdon. — C'est bien, je les interrogerai sommairement chacune en particulier. En attendant, comme il n'y a pas seulement là deux morts, mais aussi peut-être un crime, avant de mettre les scellés sur les meubles, je vais procéder à une perquisition minutieuse. — Jean-Jean, depuis quelques minutes, promenait partout ses petits yeux vifs. — Tout à coup, il dit au juge à voix basse: — Je voudrais bien rester seul avec monsieur le juge. — Très volontiers, mon ami. — M. Barrédieu pria le maire et Mire-à-Mort de s'éloigner. Et quand ils furent partis. — Excusez-vous à me dire? — Excusez, monsieur Barrédieu, c'est peut-être bien des bêtises... Mais vous me connaissez, je ne suis l'ennemi que des braconniers, et si je dis des bêtises, ce ne sera pas pour faire du mal à quelqu'un. Je n'en suis pas capable. — Dites ce que vous pensez, Jean-Jean, ne vous gênez pas. — Eh bien, monsieur Barrédieu, tout ça me paraît louche. — En quoi? — Dam! ces tiroirs ouverts... Ce suicide de Virginie... — A moi aussi cela paraît louche, cependant je l'explique. — Oui, au moment de mourir, M. Cou-

rageot a peut-être voulu anéantir des papiers... Peut-être a-t-il eu besoin d'une pièce, d'un testament... Et n'ayant la force de chercher lui-même, il a indiqué à Virginie où étaient ses clefs et il a fait chercher par Virginie ce dont il avait besoin. — Possible! murmura le garde. — Et se baissant sur le cadavre de la servante: — Il n'y a que toi, ma pauvre vieille, qui pourrais nous renseigner là-dessus! — Voyons vos soupçons, Jean-Jean? — Avant de vous dire, j'ai besoin de connaître certains détails... La Virginie était pendu au piton du plafond, n'est-ce pas? — Oui. — Le plafond a trois mètres cinquante centimètres de hauteur, si ce n'est pas quatre mètres. On peut mesurer, notez bien ça, monsieur Barrédieu. Or, la Virginie, vous la voyez, est toute petite; c'est une vraie Solognote, vive, alerte, mais chétive. On peut la mesurer aussi, elle. Je parie qu'elle n'a pas plus d'un mètre quarante à un mètre cinquante centimètres. Je l'ai plaisanté plus d'une fois là-dessus. Elle ne se fâchait pas. Je lui disais qu'elle ressemblait à nos trognards qui ont poussé tout de goingsou au bord de nos étangs, plutôt en épaisseur qu'en longueur. Et elle me répondait en m'appelant grande asperge montée. C'est pour dire à monsieur le juge que nous étions bien ensemble. — Poursuivez. — Ne trouvez-vous pas, monsieur le juge, que c'était difficile pour une petite femme comme Virginie d'accrocher une corde à un piton si haut placé? — Elle a pu monter sur une chaise. — Même montée sur une chaise, mon-

sieur le juge, cela ne lui était pas possible... Répondez. — Joignant l'exemple à la parole, Jean-Jean grimpa sur un chaise, se souleva sur la pointe des pieds et souleva les bras en l'air. — Et sa démonstration prouve clairement qu'entre le bout de ses doigts et le plafond reste un vide d'au moins cinquante centimètres. — Elle a pu monter sur le bureau. — C'est bien certain car les pieds du cadavre frottaient le bureau. — Le bureau est très bas, lui aussi, monsieur, vous allez en juger, mais auparavant, je voudrais faire remarquer ceci à monsieur le juge. — Et du doigt Jean-Jean désignait un point du bureau. — Quoi donc? — On est monté là-dessus, déjà. Je voudrais bien savoir comment a été descendu le cadavre. — Rien de plus facile. — Le juge de paix rappela le maire et le questionna. — J'ai mis le pied sur une chaise, dit le maire, et j'ai coupé moi-même la corde. C'était Heugne qui soutenait le corps en bas. — Vous êtes bien sûr de ce détail? — Parbleu... C'est donc important? — Peut-être. Dans une enquête, le moindre détail a son importance. Et personne n'est monté sur le bureau? — Assurément, personne. — C'est bien. — De nouveau Jean-Jean et M. Barrédieu restèrent seuls. — Remarque, monsieur le juge, sur cette feuille de papier la trace bien faite d'un pied assez fort... d'une chaussure marquée de clous... un, deux, trois, six à droite de la semelle et six à gauche... Non... Ah! voilà qui vous guidera, mon-

sieur Barrédieu, il n'y a que cinq clous à gauche. Vous voyez, monsieur le juge, vous voyez? — Oui, dit le juge, très intéressé. — L'autre pied n'a pas marqué sur le cuir du bureau, et celui-ci, dont nous avons la trace, c'est le pied droit. Eh bien, monsieur, qui est-ce qui est monté là?... Cherchez, cette trace est toute fraîche... C'est facile à voir... Il y a du sable de Colonge sur le papier, entre les clous... Donc, ce n'est pas M. Courgeot... D'autant plus que depuis au moins quinze jours le pauvre homme n'a pas quitté son lit... Ce n'est pas moi... j'ai les pieds plus grands que ça... bien que celui-là soit déjà d'une bonne taille... Et il montrait sa jambe nerveuse guttrée jusqu'au genou et un pied long, large, énorme. — Ce n'est pas non plus cette pauvre Virginie. Elle a des chaussures. Elle a des clous à ses sabots, mais ses sabots, elle les laisse toujours à la cuisine, ne les met que pour sortir, puis cette trace-là est celle d'une chaussure de cuir, brodequin ou botte... Est-ce Mire-à-Mort? Il a rôdé depuis ce matin aux alentours de Maison-Feyne. Je l'ai entendant chanter. Car il ne se gêne pas, celui-là. Quand il y a braconnier, il chante. On n'a pas besoin de le suivre à son train pour le pincer. On n'a qu'à se rapprocher à sa voix. Mais Mire-à-Mort, comme sa femme, ne met jamais que des sabots. Et il était en chaussures, aussi, tout à l'heure. — Reste M. Renaudière. — Oui, mais c'est là que commence, raient les bêtises, M. Barrédieu, si j'ai plus loin. Alors je ferme la boîte. — Pourquoi? — (A suivre)